



# Règlement Intérieur

---

Etablissement sous vidéo surveillance (loi n°95-73 du 21 Janvier 1995 et décret n° 96-926 du 17 Octobre 1996 et loi n° 78-17 du 06 Janvier 1978 relative à l'information et aux libertés modifiée par la loi du 06 Aout 2004)

Le présent règlement s'applique à toute personne pénétrant sur la propriété du camping le Sabia et ce quelque soit la durée de son séjour.

## Réception – Accueil :

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h30, le dimanche de 10h à 12h.

En dehors de ces horaires ou en cas d'absence une permanence téléphonique (**pour les urgences**) est assurée au 05.46.47.97.84 (renvoi d'appel en journée). De 22h30 à 7h30, une sonnette d'urgence est située sur le pilier gauche de l'entrée de l'accueil.

A votre disposition au bureau d'accueil, les renseignements nécessaires sur les services proposés sur le camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives à proximité, les richesses touristiques des environs et diverses adresses utiles pour votre séjour.

Une boîte spéciale destinée à recevoir vos idées et éventuelles remarques est tenue à la disposition des vacanciers à l'accueil.

En cas d'éventuelles remarques ou réclamations, celles-ci ne seront prises en considération que si elles sont signées, datées, aussi précises que possible, se référant à votre séjour en cours.

## Accès au Camping :

Par mesure de sécurité et pour ne pas provoquer de nuisances, les conducteurs sont invités à :

- limiter le déplacement de leur véhicule dans le camping
- laisser la priorité absolue aux : piétons, vélos, enfants, véhicules de service, véhicules de secours
- Rouler « au pas » sans dépasser la vitesse de 10km/h
- respecter scrupuleusement le sens de circulation

- Stationner de façon à ne pas gêner la circulation
- Ne pas circuler sur le camping entre 22h30 et 7h30

Un seul véhicule est autorisé par parcelle.

Note importante: Le portail véhicules sera fermé à clef de 22h30 à 7h30 chaque jour. En cas d'arrivée ou retour tardif, ou en cas de besoin de départs matinaux, le véhicule devra être stationné à l'extérieur du camping.

Aucune circulation de véhicule à moteur ne sera tolérée sur le terrain entre ces heures.

Visiteurs: Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée ou au préalable pendant les horaires d'ouverture du bureau d'accueil et ne pourront être admis qu'après autorisation de la direction et sous la responsabilité des clients qui les reçoivent.

**Les visiteurs n'ont pas accès aux services proposés par le camping (piscine, salle de sport, etc.....)**

Les véhicules à moteur des visiteurs ne sont pas admis à pénétrer dans l'enceinte du camping un parking est à disposition à l'extérieur.

Les animaux des visiteurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du camping

## Arrivée:

Pour chaque arrivée une pièce d'identité pourra être demandée, une copie sera conservée avec le dossier client.

Les arrivées se réalisent le Samedi entre 16 h et 19 h

Arrivées week-end et séjour hors saison (hors Samedi): de 17 h à 19 h (ou à convenir en fonction des périodes)

Veillez nous avertir au préalable en cas d'arrivée tardive (jusqu'à 20h maximum en juillet et août).

Cautions :

Trois cautions devront être déposées à votre arrivée : chèques, carte ou espèces :

- l'une de 400 € (600 € pour Sabi Grand Large) garantissant : les installations, mobilier, vaisselle et mobil-home, une seconde de 20€ pour la carte de la salle de sport (un seul règlement regroupant ces 2 premières cautions peut être réalisé)

- la Troisième de 120 € garantissant votre nettoyage de départ, devra être réalisée par un règlement séparé. **La location devra être laissée en parfait état de propreté.**

Pour toute nationalité étrangère une caution en espèces ou empreinte carte de crédit. Ces cautions vous seront renvoyées par courrier dans la semaine suivant votre départ.

- En cas de casse ou détérioration : la facture du ou des matériels vous sera envoyée.
- En cas de ménage insuffisant le temps d'entretien ou de remise en état sera facturé (60 € HT de l'heure et par personne).

Dans ces 2 cas, il vous sera demandé de régler ces factures dans les 15 jours. Faute de règlement dans ce délai de 15 jours, le chèque de caution sera alors encaissé par le camping. Le remboursement de la différence : « caution – facture » se fera 30 jours après (durée nécessaire à la banque pour s'assurer de l'approvisionnement du chèque).

En cas de casse de vaisselle ou petit matériel : ne pas racheter d'élément dépareillé (il ne serait pas comptabilisé), Il conviendra de venir le signaler en réception pour remplacement immédiat (stock adapté).

## Animaux :

- L'animal devra être obligatoirement déclaré avant votre arrivée
- Aucun animal ne restera seul dans la location ou véhicule stationné sur le terrain
- Chaque animal sera tenu en laisse dans l'enceinte du camping de même que sur chaque parcelle.
- Chaque client devra ramasser et évacuer les déjections de son animal.
- Les animaux ne sont pas autorisés sur les sièges et couchages.
- Seuls les chiens sont autorisés, dans la limite d'un seul animal par locatif.
- Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories sont interdits dans l'enceinte du camping
- Les animaux devront avoir leur carnet de vaccination à jour (il devra être présenté à l'arrivée)
- Chaque détenteur devra faire en sorte que son animal ne trouble pas la sérénité des lieux

## Barbecue :

- Un Espace barbecue commun est à disposition sur le camping
- La grille de cuisson, le charbon de bois et les allumes feux ne sont pas fournis
- L'utilisation reste sous la seule et entière responsabilité de chaque locataire
- Les barbecues individuels ne sont pas autorisés
- Les planchas et barbecues électriques ne sont pas autorisés
- Le camping dispose de planchas à Gaz à la location (selon disponibilité)

## Jeux :

Pour des raisons de sécurité et risques de dégradations, les jeux de Boules et Ballons sont strictement interdits dans l'enceinte du camping ainsi que les jeux violents, gênants, pouvant porter à l'intégrité physique ou matérielle.

## Piscine :

L'accès à la piscine est strictement réservé à la clientèle résidant sur le camping

Chaque utilisateur devra se conformer au règlement affiché à l'entrée de l'espace

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents

L'espace piscine est non surveillé

Seuls les slings de bains sont autorisés (**par mesure d'hygiène, les shorts sont strictement interdits**)

## Espace Sabi-Sport :

L'accès à la salle de sport est réservé à la clientèle résidant sur le camping (majeures ou ados si accompagné au moins d'un parent dans la salle). L'utilisation des appareils de musculation est déconseillée aux enfants de moins de 16 ans

Chaque utilisateur devra utiliser des chaussures de sport propres et protéger par mesure d'hygiène le contact des installations avec une serviette

Tout appareil utilisé, l'est sous la seule et entière responsabilité de son utilisateur

## Silence et Sérénité:

- Pour le bien-être de chacun, chaque usager est prié de réduire tous bruits, discussions, appareils sonores, fermeture de portes et coffres, entre 22h et 8h
- Aucun dispositif audio de véhicule ne sera autorisé à fonctionner dans l'enceinte du camping que ce soit de jour ou de nuit.

## Départ :

Les départs sont pris dans l'ordre des demandes au moment où le contrôle est prêt à être réalisé. Horaire de départ entre 6h et 10h le samedi et entre 8h et 10h en semaine.

**Nota :** pour les départs avant l'ouverture de la barrière (7h30) le véhicule devra être stationné à l'extérieur du camping la veille avant 22h30.

**Votre location devra être en parfait état de propreté au moment du contrôle de sortie, le frigo devra être dégivré la veille et nettoyé de son eau** (Vous avez la possibilité de souscrire à la prestation ménage facturé 80€ par locatif)

## Laverie :

Il est interdit d'installer des fils entre les arbres et sur les tonnelles pour y étendre du linge.

Un lave-linge et un sèche-linge sont à votre disposition à la laverie du camping. Jetons en vente à l'accueil.

4.50€ pour le lave-linge, 1€ la dosette de lessive et 2.50€ le sèche linge

## Parasols et Tonnelles:

Leur utilisation est sous votre responsabilité, en cas de grand vent et en cas d'absence, pensez à le replier et le ranger (pour le parasol) et enlever la toile (pour la tonnelle) et mettre à l'abri.

## Vol /sécurité :

- Nous vous informons que le camping n'a aucune obligation de dépositaire au sens de l'article 1952 du code civil, sa responsabilité ne peut donc être engagée en cas de vol ou de dégradation de biens dans les locations, dans les voitures sur le parking ou dans les parties communes.

## Droit à l'image :

- Lors de votre séjour au camping du Sabia, vous êtes susceptible d'être photographié ou filmé pour la conception de nos brochures ou l'illustration de notre site internet et réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, il vous suffit de le signaler par écrit à la réception dès votre arrivée.

## Tri sélectif :

- Un espace Tri se trouve à l'arrière du bâtiment principal, ne jetez pas vos ordures en vrac, faites le tri (verres, plastiques) ne sont acceptés que les emballages alimentaires (non souillés par des mégots par exemple) vous avez un doute !! Mettez dans les ordures ménagères.
- Merci d'enlever vos bouchons plastiques des bouteilles, nous les récupérons pour une association (une boîte est à votre disposition au pied de la poubelle)

**« Nous vous remercions par avance de nous aider dans cette démarche environnementale destinée à laisser une planète propre pour nos futures générations. Chaque geste citoyen est important »**

- Il est interdit de jeter des eaux polluées, sales ou à base d'eau de mer sur le sol ou dans les plantations.

## Utilisation de l'eau:

**« Nous sommes sur une île, L'eau douce y est une source de vie aussi précieuse que rare, dans le cadre de notre volonté de protection de l'environnement, nous vous invitons à en faire usage avec la plus grande attention »**

il est strictement interdit de laver tout type de véhicule (terrestre ou marin) dans l'enceinte du camping.

**En cas d'urgence tel : 05 46 47 97 84**

(Problème de santé, incendie, dégâts des eaux, gaz, électricité)

***Bon séjour au camping le SABIA***



## Informations diverses :

**Clés et badge** : à votre arrivée vous sera remis un jeu de clé pour l'accès à votre logement, un badge porte clef pour actionner la barrière et un badge pour l'accès à la salle de sport en cas de perte de d'un des éléments il sera facturé 20€ par élément manquant.

**Parking** : Chaque mobil-home dispose d'un emplacement de parking contigüe à la parcelle ou à proximité (la place de parking vous sera indiquée par notre équipe)

Un parking gratuit à l'extérieur est également à disposition (dans la limite des places disponibles)

**Fumeurs** : Nous remercions les fumeurs de ne pas jeter leurs mégots par terre sur le terrain comme sur le parking (un mégot pollue 500 litres d'eau et met des années à disparaître), il strictement interdit de fumer à l'intérieur des mobil homes (**en cas de non-respect, le contrat de location sera purement et simplement rompu, la caution sera conservée**).

**WC** : **Attention au risque d'obstruction des toilettes et réseaux.** Les lingettes, papier absorbant (type sopalin) et tampons hygiéniques doivent être exclusivement jetés dans les poubelles avec vos déchets.

**Sanitaires Communs** : Merci de respecter les lieux en les nettoyants après utilisation.

**Déchets** : Merci de bien utiliser des sacs poubelle plastiques et de les fermer hermétiquement, merci de penser à vider vos bouteilles avant de les jeter, merci de penser à rentrer les couvercles dans les boites de conserves avant de les jeter.... Pensez que nous devons intervenir régulièrement à l'intérieur des poubelles et que notre sécurité dépend de votre action....